



## Fiche de Renseignements Saison 2017 - 2018

**Amicale Sportive d'Évry**  
206 rue Pierre et Marie Curie, 91000 Évry, France  
Tel : +33 (0)1 60 77 80 00 Fax : +33 (0)1 60 77 81 63  
Association loi 1901 – Agrément DDJS n°12202

**Section Volleyball**  
Email : [info@evry-volley.org](mailto:info@evry-volley.org)  
Facebook : [www.facebook.com/ASE.VOLLEY](http://www.facebook.com/ASE.VOLLEY)  
Site web : [www.evry-volley.org](http://www.evry-volley.org)

### Renseignements (EN LETTRES MAJUSCULES)

NOM : M.  - Mme.  - Mlle.

ADRESSE (Appt/N°/Voie) :

PRENOM :

Code Postal et Ville :

Date de Naissance :

..... / ..... / .....

E-mail :

Profession (de l'adhérent ou du responsable légal) :

.....

Numéro de téléphone (Fixe) : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Numéro de téléphone (Portable) : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Taille Tee-Shirt :

.....

Profil Facebook (facultatif) :

.....

Comment avez-vous connu notre club (si parrain, merci de préciser son nom et prénom) ?

.....

### MONTANT DE LA COTISATION, à compléter du montant des options en cas de souscription de garanties d'assurance complémentaires.

- Entraînements + Compétition Adultes FFVB (>16 ans) : 150 euros       Loisirs Adultes (>16 ans) : 70 euros  
 Entraînements + Compétition Adultes UFOLEP (>16 ans) : 110 euros       Loisirs Adultes - Licence UFOLEP dans un autre club : 30 euros  
 Entraînements + Compétition Enfants et Jeunes (<18 ans) : 60 euros      (préciser obligatoirement le numéro de licence dans les informations administratives)

### AUTORISATION PARENTALE (POUR LES MINEURS)

Je soussigné(e) : ..... Téléphone .....

Personne à prévenir : ..... Email : .....

Autre personne autorisée à récupérer l'enfant (et lien de parenté) .....

Autorise (rayer les mentions refusées) :

- mon enfant à pratiquer le volley-ball au sein de l'ASE volley,  
 mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition (les dates vous seront communiquées lors de la 1ère séance, en dehors de ces horaires, le club décline toute responsabilité),  
 son transport par d'autres personnes que moi-même pour les déplacements organisés par le club et décharge ces personnes et l'association de toute responsabilité,  
 l'ASE volley à prendre les mesures utiles en cas d'accident, notamment à demander son admission en établissement de soins,  
 l'ASE volley à utiliser l'image (photos, vidéos, ...) de mon enfant sur le site internet ou tout autre document de communication du club.

### VIE DU CLUB

L'ASE est une association loi 1901 qui vit grâce à la participation active de ses membres bénévoles. Adhérents ou parents, si vous souhaitez participer à la vie du club, vous serez le ou la bienvenue(e). Les domaines qui pourraient nous aider à nous développer davantage, en fonction de votre temps, de vos compétences ou de vos relations : accompagnement de l'équipe de mon enfant à certains matchs, participation à une formation en vue d'arbitrer les matchs de nos équipes, mise en relation avec un sponsor ou un mécène (une entreprise qui fait un don dans le cadre d'un mécénat peut déduire de l'impôt sur les sociétés 60% de son don), aide au bureau, coaching ou autres.

Oui, je souhaite aider le club ! Préciser : .....

Il m'a bien été remis le règlement intérieur que j'approuve et j'ai bien vérifié l'intégralité des renseignements ci-dessus.

Date, Mention lu et approuvé et Signature de l'adhérent /du représentant légal

### INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Date de remise du dossier complet :

Règlement : Espèces (fortement déconseillé), Chèques, Chèques Vacances, Coupons Sports, Carte jeune 91

Date et N° Chèque	Banque	Émetteur du chèque	Mois encaissement ou pour caution	Montant



## Fiche de Renseignements

Saison 2017 - 2018

Amicale Sportive d'Évry  
206 rue Pierre et Marie Curie, 91000 Évry, France  
Tel : +33 (0)1 60 77 80 00 Fax : +33 (0)1 60 77 81 63  
Association loi 1901 – Agrément DDJS n°12202

Section Volleyball  
Email : [info@evry-volley.org](mailto:info@evry-volley.org)  
Facebook : [www.facebook.com/ASE.VOLLEY](https://www.facebook.com/ASE.VOLLEY)  
Site web : [www.evry-volley.org](http://www.evry-volley.org)

### Mon dossier est-il complet ? A RETOURNER AU PLUS VITE

- Fiche de renseignements signée.
- Règlement intérieur signé.
- Bulletin d'inscription ou renouvellement de licence UFOLEP ou FFVB.
- 1ère inscription et renouvellement avec réponses positives au formulaire de santé** : Copie d'un certificat médical de moins de trois mois avec la mention volley-ball en compétition (+ mention « surclassement » si nécessaire).  
Attention, aucun certificat ne pourra vous être retourné en cours d'année.
- Renouvellement avec réponses négatives au formulaire de santé** : « Attestation de réponse au questionnaire santé... »
- 1 photo d'identité
- Règlement à l'ordre de « ASE VOLLEY BALL » (règlement possible en 2 chèques encaissés à 1 mois d'intervalle)

### INFORMATIONS ET REGLEMENT INTERIEUR

#### ADHESION

L'adhésion comprend l'acquisition d'une licence auprès de l'UFOLEP ou de la FFVB, la souscription d'une assurance de base ainsi que la cotisation. L'adhérent reconnaît par la signature de la présente fiche être informé de la possibilité de souscrire, auprès de l'assurance de la fédération ou auprès d'un autre assureur, à des garanties complémentaires. Le détail des garanties est consultable sur les sites fédéraux. Un remboursement égal à 10 % de la cotisation du membre parrainé est accordé sur la cotisation volley du "membre parrain" pour le parrainage d'un nouveau licencié (personne non inscrite dans le club au cours des 3 dernières années). Pour éviter tout abus, le parrain présentera le parrainé aux membres du bureau lors de sa première séance. A DÉFAUT, LE PARRAINAGE NE SERA PAS VALIDÉ.

#### DROITS ET DEVOIRS DE L'ADHERENT

En tant que membre de l'ASE, l'adhérent n'achète pas un service mais adhère à une association, cela lui confère donc des droits et des devoirs.

Droits :

- Élection des dirigeants de la section,
- Droit de regard sur le fonctionnement de la section et de l'ASE,
- Participation aux choix de gestion lors des assemblées générales.

Devoirs :

- Participation à la vie de la section et de l'ASE,
- Organisation, animation et présence aux manifestations diverses (tournois, fête du sport, ...),
- Présence aux assemblées générales,
- Respect des autres acteurs sportifs (joueurs, encadrement, gardiens, etc.).

De plus, l'adhérent inscrit en compétition s'engage en termes d'assiduité ; il lui convient de prévoir :

- Pour les adultes, un entraînement au minimum par semaine en soirée et un match par week-end, hors vacances scolaires,
- Pour les jeunes, un entraînement par semaine et un tournoi par mois, hors vacances scolaires.

#### QUELQUES POINTS DE REGLEMENT

- Les équipements sportifs ne sont accessibles :
  - Qu'en présence d'un responsable de la section (membre du bureau ou animateur),
  - Qu'en chaussures propres réservées à la pratique en salle (changement de chaussures obligatoire pour pénétrer sur le terrain),
  - Qu'à pied (pas de vélo ou cyclomoteur dans le gymnase), pour des raisons de sécurité et de préservation du matériel,
- Le jeu au pied est proscrit, sauf indication expresse de l'animateur,
- Les bijoux sont déconseillés voire interdits (ex : boucles d'oreilles pendantes ou risquant de s'accrocher au filet),
- Ne pas amener d'objet de valeur dans le gymnase pour limiter les risques de casse ou de vol (risques non assurés).

#### INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies sont nécessaires pour valider l'adhésion ; elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de la section et de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification relatif aux éléments le concernant.

Si l'adhérent souhaite exercer ce droit et obtenir la communication des informations le concernant, il doit prendre contact aux coordonnées ci-dessous (Déclaration CNIL 1037636). La section est susceptible de diffuser sur ses supports de communication certaines de ces informations telles que nom, prénom et photos. L'adhérent peut s'opposer à cette diffusion ou en demander la rectification aux mêmes coordonnées.

SIGNATURE DE L'ADHERENT

SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL (Si l'adhérent est mineur)